

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21202 - 78ÈME ANNÉE

Le rejet des motions de censure entraîne l'adoption définitive de la loi par le Parlement

Retrait du projet de loi sur les retraites : plus que jamais la lutte continue et doit s'amplifier



Ce 20 mars devant la SRPP, l'Intersyndicale a reçu le soutien du député Jean-Hugues Ratenon et de son collègue Davy Rimane, député de Guyane en visite officielle à La Réunion.

Après le rejet des deux motions de censure du gouvernement présentées hier à l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les retraites est définitivement adopté par le Parlement. L'examen du projet de loi par le Conseil constitutionnel et un éventuel référendum d'initiative partagé proposé par des députés sont les derniers recours possibles via les institutions. Cela signifie qu'il ne

reste que la mobilisation pour faire céder le gouvernement afin qu'un rapport de forces suffisant l'amène à ne pas appliquer le texte adopté. À La Réunion, les actions sont quotidiennes et culmineront cette semaine par des rassemblements au Port ce jeudi 23 mars.

Les deux motions de censure présentées hier à l'As-

semblée nationale ont été rejetées. Celle du groupe LIOT était soutenue par l'ensemble des députés de La Réunion. Elle a failli être acceptée, neuf voix ont manqué. Dans ces conditions, le projet de loi sur les retraites est considéré comme adoptée par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution, car aucune motion de censure contre le gouvernement découlant de cette initiative n'a été votée par une majorité de députés.

Sur le plan institutionnel, le Conseil constitutionnel sera saisi. Des députés ont également demandé un référendum d'initiative partagée pour ce projet de loi.

Le précédent du Contrat première embauche

Dans ces conditions, il ne reste que la mobilisation pour faire céder le gouvernement. Le précédent du Contrat première embauche rappelle en effet qu'une loi adoptée par le Parlement peut finalement ne pas être appliquée en raison d'un rapport de forces suffisant pour faire reculer le gouvernement.

L'essentiel repose donc maintenant sur la capacité de rassemblement et d'action des forces vives opposées à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans dès 2027 pour bénéficier d'une retraite pleine. Cela est d'autant plus important pour La Réunion. En effet, dans notre île, les effets de l'application du projet de loi sur les retraites seraient bien plus graves qu'en France. Le chômage de masse déjà présent, la faiblesse des salaires et le coût de la vie vont pousser les travailleurs à rester à leur poste le plus tard possible pour être les moins pénalisés par les nouvelles règles que veut imposer le gouvernement. Ceci aura pour conséquence d'augmenter un chômage des jeunes déjà intolérable à La Réunion : plus de la moitié des moins de 25 ans qui ont quitté l'école sont privés de travail. L'exil en France est alors la seule alternative pour espérer échapper à une vie marquée du sceau de la précarité de l'emploi et des bas salaires.

Grève au Gol et mobilisations devant les hôpitaux aujourd'hui

Pour l'Intersyndicale de La Réunion composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC, l'heure est plus que jamais à la mobilisation sur la base d'un calendrier d'actions décidé le 16 mars dernier. En parallèle, des actions se poursuivent dans les entreprises. Les travailleurs de la centrale thermique du Gol continuent en effet la grève. L'application du projet du gouvernement signifierait en effet la suppression du volet "retraites" de leur convention collective.

Après les opérations de distribution de tracts dans les marchés forains et les centres commerciaux le week-end dernier, l'Intersyndicale organisait hier un rassemblement devant le site de la SRPP, lieu stratégique d'où partent tous les camions transportant des carburants importés destinés à être distribués dans notre pays.

Aujourd'hui, la campagne d'explication continue avec des rassemblements et des distributions de tracts devant les hôpitaux de La Réunion : CHU Saint-Denis et Saint-Pierre, GHER et CHOR.

Demain, la mobilisation se poursuivra avec un rassemblement au rond-point de Gillot à partir de 6 heures.

Le temps fort de la semaine aura lieu jeudi 23 mars. Dans le cadre de la journée nationale de grève et de mobilisation, l'Intersyndicale appelle à des rassemblements et des distributions de tracts aux différents ronds-points permettant de sortir de la ville du Port : Sacré-Cœur, Cambaie, Zac 2000, près de la centrale thermique EDF en baie de La Possession.

Plus que jamais la lutte continue et doit s'amplifier

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Retraite : la CGPER mobilisée pour la hausse des pensions des agriculteurs

La CGPER a manifesté hier devant le siège de l'antenne Sud de la Direction régionale de l'agriculture afin de revendiquer une hausse substantielle des retraites des agriculteurs réunionnais. Une délégation a été reçue par le sous-préfet de Saint-Pierre.

À La Réunion, le régime actuel des retraites ne permet pas à la majorité des agriculteurs d'avoir droit à une retraite d'un niveau suffisant pour vivre dignement dans notre île. Le retard dans la mise en place du système des retraites, ainsi que le mode de calcul inadapté à la situation spécifique des exploitations agricoles réunionnaises expliquent pourquoi il est très difficile pour un agriculteur d'avoir une retraite supérieure au seuil de pauvreté.

Une trentaine de militants de la CGPER conduits par leur président, Jean-Michel Moutama, a manifesté hier devant l'antenne Sud de la Direction régionale de l'agriculture à Saint-Pierre. Parmi les militants figuraient notamment Jean-Bernard Maratchia, par ailleurs conseiller régional délégué à l'agriculture.

« Nous voulons poser la problématique des retraites des planteurs et plus généralement des agriculteurs réunionnais », souligne Jean-Michel Moutama. Le président de la CGPER précise que « faute d'une retraite d'un montant suffisant, les plus anciens continuent de travailler. Avec le foncier limité à La Réunion, cela a pour conséquence de bloquer l'installation des jeunes et donc le renouvellement de notre profession ».

Jean-Michel Moutama fait part d'une proposition de la CGPER. « Pourquoi ne pas mettre en place un dispositif pour qu'un agriculteur puisse partir à la retraite avec un revenu suffisant afin de favoriser l'installation des jeunes ». La CGPER propose le recours à la solidarité nationale pour abonder le financement nécessaire de cette mesure.

Une délégation a été reçue par le sous-préfet de Saint-Pierre, elle a pu exposer les revendications.

La mobilisation continue, avec la présence devant l'antenne Sud de la DAF d'un tracteurs ainsi que de militants de la CGPER.

M.M.

Malawi : 5,5 millions de dollars de l'ONU pour les victimes des inondations

Les Nations Unies ont débloqué 5,5 millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) pour venir en aide aux personnes touchées par le cyclone tropical Freddy au Malawi.

Près de 363.000 personnes sont déplacées et hébergées dans plus de 500 camps dans les zones du Malawi touchées par les inondations causées par le passage du cyclone Freddy. Et le nombre de morts s'élève à 447, avec au moins 282 personnes toujours portées disparues, selon un bilan effectué par les autorités le 18 mars. Quelque 75.000 hectares de terres cultivées ont été inondés, alors que les agriculteurs étaient sur le point de récolter la seule production de l'année.

Selon l'ONU, ces chiffres devraient augmenter dans les jours à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles, en particulier dans les zones où des personnes restent piégées par les eaux de crue et où l'on ne dispose pas encore d'informations complètes.

« La destruction et la souffrance dont j'ai été témoin dans le sud du Malawi sont le visage humain de la crise climatique mondiale. Les personnes que j'ai

rencontrées, dont beaucoup ont perdu leur maison et leurs proches, n'ont rien fait pour provoquer cette crise », a déclaré la Coordinatrice résidente des Nations Unies pour le Malawi, Rebecca Adda-Dontoh, après avoir visité les zones touchées par les inondations.

« Les Nations Unies sont entièrement solidaires du peuple malawite en cette période tragique et appellent la communauté internationale à faire de même », a-t-elle ajouté.

Le sud du Malawi a été touché par le cyclone tropical Freddy, qui a touché terre pour la deuxième fois au Mozambique le 11 mars et s'est déplacé sur les terres sous forme de dépression tropicale, provoquant des pluies torrentielles, des inondations dévastatrices et des coulées de boue au Malawi à partir du 12 mars.

Le Malawi est toujours confronté à l'épidémie de choléra la plus meurtrière de son histoire récente, et le risque de propagation de la maladie dans les zones touchées par les inondations est élevé.

Le gouvernement du Malawi dirige la réponse, avec le soutien des partenaires humanitaires. Plus de 1.500 personnes ont été secourues dans des endroits isolés et, alors que les eaux de crue commencent à baisser, l'aide est envoyée dans les districts les plus touchés.

Oté

Sak i ariv kan i soussyé pa bande problème la lang

Mézami noute toute i koné issi La Rényon konm in pé partou néna in gro problèm vyolanss dann la famiye : néna bande madam i gingn lo kou avèk zot mari sansa avèk zot zanfan, néna bande zanfan i gingn lo kou avèk zot paran, néna sak i soufèr bande vyolanss séksuèl. Sa noute toute i koné : dann la plipar bande famiye lé shoz lé korèk é dann in minorité lé shoz lé pa korèk ditou. Avèk lo covid lé shoz la plito vni pli grav k'avan.

Antande amwin bien, mi vé pa krétik lo sistème banna la mète an plass. Mi vé pa di li lé pa éfikass. Mi di pa non pli la sékirité pou bande madame, bande fèb, bande vyèye pèrsone, bande andikapé, épi bande marmaye lé pa assiré ditou. Konm toulmoun mi diré si la pa mission impossib, néna mission difisil. Mi sava pa non pli anparl bande mézir la mète anplass dopi kékzané pars la plipar d' moune zordi néna téléphone é avèk zot téléphone zot i pé mète azot o kouran. Mi sava pa non pli anparl lo rol bande zaktèr dann sète afèr-la, mé mi vé signal in poin é sé sak in groupe madam la signal dann télé.

Zot la signal, dann toute la républik néna in sistème nassyonal 39-19 é sistème la i pèrmète lanss l'alèrte kan demoune lé dann danzé. Mé oïla, é lé domaz, lo roflèks biling la pa zoué ladan konm dann in bonpé zafèr... Kan wi téléphone néna in lintèrlokitére k'i réponde aou dann la lang fransèz. I fo rokonète banna lé bone volonté mé kossa k'i ariv kan i konpran pa inn-a l'ote.

Dann la télé l'amontr anou ziska oussa lo manke kominikasyon i pé alé kan la viktime épi l'akèye i konpran pa zot : inn i koz épi i di i konpran arienk kréol, l'ote i réponde épi i di « je ne comprend pas vos mots » — an gros mi konpran pa sak wi vé dir donk lé pa possib amwin d'ède aou.

Donk lo bande madam la demande in 39-19 lokal an kréol rényoné pars kan in moune i kriye o sèkour, la plipar d'tan sé dann la lang matèrnèl é pa dann lo fransé pou sak na poin lo fransé konm lang matèrnèl... Mézami mi andiskonvien pa, la plipar d'tan kan i fé kékshoz i soussyé pa inn bone kominikasyon. Ala pou kossa in bone intanssyon souvan dé foi, i trape pa son bu pars zistoman bande problème la kominikasyon lé mal pozé.

Sirtou kan i soussyé pa ditou bande problèm bilinguisme.

A bon antandèr, salu.

Justin